

Le 11 Février deux mille quinze, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de HOMBLEUX légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Christian AVY Maire de la Commune

Etaient présents : Mr Avy (Maire), Mrs Urbaniak Michel Mr Hansart Michel (adjoints), Mme Kalota ghislaine, Mme Hannecart Pascale (adjointes), Mme Costa-Delobel Sophie, Mme Delebecque Stéphanie, Mme Dumont Carole, Mr Frison Fabrice, Mme Lefebvre Nathalie, Mme Loridant Sylvie, Mr Niot Daniel , Mme Nobécourt Martine.

Absents excusés : Mr Delattre Albert (pouvoir Mme Hannecart), Mr Meunier Bernard (pouvoir Mme Dumont),

Secrétaire de séance : Mr DUMONT Carole

La feuille d'émargement est signée par les membres présents

15 Membres en exercice, 13 membres présents, 2 pouvoirs

Le quorum étant atteint, monsieur le Maire déclare ouverte la séance du conseil

- Approbation du dernier compte rendu
- Rapport du Maire :
- Approbation des comptes administratifs 2014
- Approbation des comptes de gestion 2014
- Rachat de contrat
- Achat de matériels
- Travaux de réparation urgent
- Travaux suite sinistre
- Etude de rattachement au S.I.V.U d'assainissement
- Adhésion de la ville de Gamaches à la F D E
- Questions diverses

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil la possibilité d'ajouter à l'ordre du jour un débat sur la mise en place de la vidéo surveillance aux abords des locaux Mairie-Ecole-Agence postale.

- Le conseil donne son accord pour cet ajout.

Remarques sur le compte rendu du 19 Novembre 2014

- Madame Loridant fait remarquer qu'il y a une erreur sur le rapport du vote concernant l'employé handicapé, il y a une abstention qui n'a pas été mentionnée (Mr Fabrice FRISON),
- Madame Lefèvre signale qu'elle se trouvait absente lors de la dernière réunion et avait donné pouvoir à Madame Nobécourt.
- Monsieur le Maire note ces remarques qui seront rapportées dans le prochain compte rendu, n'ayant pas d'autres remarques, les membres du conseil approuvent le compte rendu du 19 Novembre et le signent

→ Monsieur le Maire relate aux membres du conseil son Rapport depuis la dernière séance ;

Rapport du Maire ;

- Dossiers en cours
- J'aimerais parler du dernier sinistre survenu dans notre commune par le vandalisme de nos locaux public, car il n'y a pas seulement l'APC qui a été touché mais aussi les locaux de la mairie par son accès principal et le vol d'un extincteur. Je passerai sur le temps passé par nos employés au nettoyage des locaux, de la perte de temps que nous avons subit mon adjoint et moi même, mais, et surtout la peur engendrée par ce genre de situation. Vous entendrez, et cela est vrai, je le répète ce soir mon premier sentiment en arrivant sur le lieu a été la fermeture purement et simplement de ce service. Je reconnais l'avoir évoqué et cela dans la précipitation et le ras le bol.

Nous allons plutôt travailler sur une meilleure protection de nos locaux, et je souhaiterais qu'une commission se forme pour cela, on verra en fin de ce conseil.

Je suis allé déposer plainte au nom de la commune à la brigade de recherche de Péronne ce lundi matin, plusieurs APC ont été visités ce même jour.

- Travaux d'assainissement > Les premiers dossiers d'aide au raccordement sont lancés (3 à ce jour)
- L'agence de l'eau reporte le plan 2014*2015*2016 sur 2015/2016/2017 au vu de l'absence de dossier sur 2014
- **Logement Communaux :**
12 Rue principale, Travaux terminés le locataire doit intégrer rapidement les lieux, il s'agit de : Mr Belguise Nicolas et sa compagne Elodie Balluet, des enfants scolarisés en plus.

13 Rue de Nesle (Espérance)

Comme je l'ai précisé lors des vœux, ce dossier est terminé pour nous sauf l'attribution des permis de travaux

- **Eclairage public**
Comme annoncé lors des vœux, le temps d'éclairage public a été modifié à partir du 15 Janvier pour être coupé de 0 h à 4 h soit 30 % de moins. 4 h a été choisi pour les équipes de travail qui débutent à 5 h en usine. Avec les horloges astronomiques, l'allumage du soir reste calé sur le coucher du soleil quand à l'extinction du matin il est calé sur le lever du soleil.
- **Droit de préemption**
Nous avons évoqué ce droit sur les deux terrains en vente, l'un à Bacquencourt l'autre à Hombleux. Les notaires en charge des dossiers préparent les actes de vente. L'un pour 10 000 € l'autre 15 000 € que je vous proposerai au budget.

■ **Travaux de voirie**

- La com de com du Pays Neslois a retenu le cabinet VERDI moins disant pour lancer les appels d'offre afin de retenir une société de BTP et effectuer le suivi des travaux de voirie, je rappelle
- J'ai reçu vendredi dernier le responsable du cabinet VERDI mr HENRY Michel qui va lancer notre dossier pour chiffrage que je vous présenterai ensuite pour prioriser ces travaux

■ Réponses aux questions de la séance précédente :

- Trou noir devant le cimetière de Canisy
Nous nous sommes déplacés sur place pour constater la remarque, nous pensons que le fait de tourner légèrement la lanterne de l'angle de la rue devrait régler le problème, sinon une demande de prix sera faite auprès de la FDE

Les buts de Hand-Basket sont arrivés, ils seront prochainement installés par nos employés dès que le temps le permettra

➤ **Les membres du conseil prennent note de ces informations**

■ **Ordre du jour**

■ **Approbation du compte administratif 2014**

• **Commune**

Monsieur le Maire présente au conseil son compte administratif par projection sur l'écran

• **En FONCTIONNEMENT :**

- **728 366.95 €** en RECETTE pour **664 301.85 €** en DEPENSE
- Soit un solde excédentaire en fonctionnement de **64 065.10 €**

• **En INVESTISSEMENT :**

- **591 475.03** En RECETTE pour **521992.48 €** en DEPENSE
- Soit un solde excédentaire en investissement de **69 482.55 €**

- **Ce qui fait un solde positif pour l'exercice 2014 d'un montant de 133 547.65 €**
 - A cela s'ajoute le report de l'excédent de l'année 2013 de **74 172.85 €**
 - Ce qui fait comme solde d'exécution de **207 720.50 €** pour lancer le budget 2015
 - Monsieur le Maire précise que dans cette somme il ne faut pas oublier que nous avons la dernière partie du remboursement auprès de la Com de Com du Pays Neslois concernant l'avance sur les subventions qu'elle nous avait accordé lors de la construction de la classe maternelle pour un montant de **125 000 €**
 - Monsieur le Maire demande aux membres du conseil s'ils ont besoin de renseignement sur ce compte, n'ayant pas de question monsieur le Maire quitte la séance pour permettre au conseil de débattre
- Monsieur Urbaniak premier adjoint en prend la présidence et soumet au vote le compte administratif de monsieur le Maire

➤ **Les membres du conseil approuvent le compte administratif 2014**

Pour : 12 + 2 pouvoirs Abstention : 0 Contre : 0

Madame Hannecart rappelle monsieur le Maire en signifiant l'acceptation de son compte administratif sans aucune remarque de la part du conseil

Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance et remercie les membres présents de leur confiance et poursuit l'ordre du jour

- **Approbation du compte de gestion 2014**
- Monsieur le Maire précise aux membres du conseil que le compte de gestion du trésorier payeur qui vous est présenté ce soir reflète en tous point le compte administratif de la Commune et propose donc de l'approuver.

Les membres du conseil après l'avoir vu en projection approuvent ce compte de gestion

Pour : 13 + 2 pouvoirs Abstention : 0 Contre : 0

- **Assainissement**

Monsieur le Maire présente son compte administratif concernant l'assainissement sur l'écran

- **En FONCTIONNEMENT :**
 - **105 507.44 €** en RECETTE pour **77 224.87 €** en DEPENSE
 - Soit un solde excédentaire de **28 282.57 €**
 - **En INVESTISSEMENT :**
 - **793 136.12 €** En RECETTE pour **510 232.09 €** en DEPENSE
 - Soit un solde excédentaire de **283 004.03 €**
 - **Ce qui fait un solde positif pour l'exercice 2014 d'un montant de 311 286.60 €**
 - A cela s'ajoute le report du déficit de l'année 2013 de **- 38 574.03 €**
 - Ce qui fait un solde d'exécution de **272 712.57 €** pour lancer le budget 2015
 - Monsieur le maire précise que dans cette somme il ne faut pas oublier que toutes les subvention ne sont pas encore rentrée et que nous devons rembourser en 2016 le prêt relais de 230 000 € et que s'il est possible de le faire cette année on économisera une année d'intérêt. Ceci sera vu lors du budget primitif
- Monsieur le maire demande si ce conseil a besoin d'autre renseignement sur son compte administratif 2014. N'ayant pas d'autre demande, monsieur le Maire quitte une nouvelle fois la séance.

Monsieur Urbaniak premier adjoint en prend la présidence et soumet au vote le compte administratif de l'assainissement de monsieur le Maire

➤ **Les membres du conseil approuvent le compte administratif de l'assainissement**

Pour : 12 + 2 pouvoirs Abstention : 0 Contre : 0

Monsieur le Maire est rappelé et reprend la présidence de la séance et est avisé que son compte administratif a été approuvé, il remercie une nouvelle fois les membres présents de leur confiance

- **Approbation du compte de gestion 2014**
- Monsieur le Maire précise que le compte de gestion qui est présenté reflète en tous point le compte administratif de l'assainissement de la Commune et propose donc de l'approuver.
- Les chiffres du compte de gestion du trésorier payeur sont projetés sur l'écran.

➤ **Les membres du conseil approuvent le compte de gestion de l'assainissement**

Pour : 13 + 2 pouvoirs Abstention : 0 Contre : 0

■ **Rachat de contrat**

- Contrat leasing téléphonie.
Monsieur le Maire explique que le nouveau prestataire de téléphonie nous rachète nos contrats anciens et nous ont mis en place un contrat avec un groupement de toutes nos lignes, fixes et portable ce qui fait que nous ne payons plus les communications appelée sur les portables, ce qui se passait pour l'école car beaucoup de parents sont contactés que par leur N° portable.

Ce qui nous oblige à un rachat par nous des contrats Locam, Grenke et BNP pour un montant de 14 488 € qui est compensé par le remboursement de Eurosys, nouveau prestataire.

J'ai besoin de votre accord pour lancer la procédure du fait que le budget n'a pas encore été voté et le délai de rachat est au 21 mars

➤ **Ayant entendu les explications de monsieur le Maire, les membres du conseil donnent leur accord pour effectuer cette transaction et chargent monsieur le Maire de signer tous documents relatifs à ces contrats.**

Pour : 13+ 2 pouvoirs Abstention : 0 Contre : 0

■ **Achat de matériels**

- Monsieur le Maire explique que nous étions à la recherche d'un équipement de chargeur pour notre tracteur, après plusieurs visites et aussi de rencontres avec des professionnel nous vous proposons l'achat d'un Chargeur d'occasion de marque Sambron au prix de 5.000 €, c'est un appareil diesel (moteur diesel 3 cylindres, refroidissement par air apte à charger 2.5 T de cailloux et charger à 3.60 m) capable de déblayer les congères de neige ou tout autre travaux de déblaiement de terre ou d'arasement. La conduite est comme celle d'un tracteur.
- Ce dossier a été travaillé en réunion d'adjoint qui vous le soumet ce soir
- Nous avons trouvé aussi pour un prix similaire, un équipement pour notre tondeuse auto portée, l'inconvénient est que cela nécessite beaucoup de manipulation pour passer de tondeuse à tracto-pelle miniature, et nous avons peur que cela fragilise notre matériel prévu pour de la tonte – épandage sel.
- Monsieur Urbaniak premier adjoint en charge des employés espaces verts décrit les genres de travaux réalisables avec ce genre d'outils.
- Monsieur le maire demande au conseil l'autorisation d'acquérir cet appareil, le montant de 5 000 € sera à mettre au budget investissement 2015

➤ **Les membres du conseil autorisent à l'unanimité des membres présents monsieur le Maire à acquérir cet appareil.**

Pour : 13 + 2 pouvoirs Abstention : 0 Contre : 0

■ **Meuble de rangement maternelle**

- La classe maternelle a demandé si le conseil pouvait l'équiper d'un meuble destiné au rangement des travaux réalisés au courant de la semaine de chaque enfant, système de classement horizontal, effectué par l'enfant

directement dans sa case personnalisée qui lui aura été attribuée. Problème meuble à 30 cases maxi et il y a 34 élèves, la prof a dit qu'elle verra sur place comment parer à cela. Il y a possibilité d'adjoindre un sur-meuble

- Coût de ce rangement : 450 € HT qui sera à mettre au budget investissement 2015

➤ **Les membres du conseil autorisent à l'unanimité des membres présents monsieur le Maire à acquérir ce meuble,**

■ **Travaux de réparation urgents**

■ Fuite au chauffe-eau logement

- Le cumulus de marque PACIFIC du logement ruelle du jeu d'arc date de plus de 20 ans, il a rendu l'âme la semaine dernière, ne pouvant laisser le locataire sans eau chaude j'ai décidé de son remplacement. 15 Jours avant c'était celui de la bibliothèque rue du calvaire, pareil, j'ai lancé le remplacement.
- Ces réparations doivent passer en investissement et comme le budget n'est pas voté, nous devons délibérer pour le prévoir au prochain budget et surtout les payer aux prestataires.

➤ **Les membres du conseil prennent note de ces travaux lancé par monsieur le Maire et comprennent l'urgence du remplacement, autorise le paiement auprès des installateurs et autorisent l'inscription de ces travaux au prochain budget investissement 2015**

Pour : 13 + 2 pouvoir Abstention : 0 Contre : 0

■ **Travaux suite à sinistre**

- Ce que nous débattons ce soir concerne le sinistre du 18 Décembre 2014 pas celui du 6 février dernier.
- L'effraction concernant l'agence postale a occasionné des dégâts matériels sur notre bâtiment. Une fenêtre du coté de la cuisine et la porte d'accès à l'agence postale. Cette porte avait déjà été fracturée et notre assureur nous avait signalé la faiblesse de cette porte. Il nous a été dépêché sur place un expert d'assurance qui a relevé les dégâts, il accepte les devis présentés et nous couvre la remise en état jusqu'à 3416.40 €
- Du fait de cette intervention de remise en état et au vu des dégâts nous en profitons pour nous mettre à la norme P.M. R en élargissant le passage ce qui occasionne un dépassement à la valeur de couverture de l'assurance.
- Je vous demande l'autorisation d'effectuer ces travaux qui seront placés en investissement sur le budget 2015

➤ **Les membres du conseil autorisent ces transformations et charge monsieur le maire à lancer les travaux d'aménagement**

Pour : 13 + 2 pouvoirs Abstention : 0 Contre : 0

■ **Rattachement au SIVU d'assainissement de HAM :**

- Monsieur le Maire rapporte aux membres du conseil que le président du syndicat a proposé d'adhérer au SIVU suite à la demande émise par la Commune de Voyennes désirant elle-même intégrer le SIVU. Suite à cette demande de Voyennes, nous serions isolés dans le circuit. une rencontre avec le directeur de la DDTM Mr Jacobs qui siège à Amiens à qui cette situation a été exposée précise que c'est la meilleure idée car pour qu'un système fonctionne correctement le syndicat doit pouvoir contrôler tout le circuit.
- Monsieur le Maire soumet aux membres du conseil son point de vue qui est de ne pas avoir pour habitude de dire oui ou non sans avoir étudié les aboutissants il nous propose ce soir d'effectuer une simulation de cette possible intégration dans le circuit d'assainissement. En sortir le coût, il précise aussi que de toutes façon nous ne sommes pas maître du prix car le fait de rejeter dans la station nous oblige à payer un droit de rejet établi par le syndicat, qui peut le mettre au prix qu'ils veulent.
- Le syndicat va établir un schéma financier d'intégration avec l'aide du trésorier payeur et nous, avant que nous prenions notre décision d'intégrer.

➤ **Les membres du conseil autorisent monsieur le Maire à adresser au SIVU d'assainissement de Ham une demande de réaliser une étude chiffrée pour une possible intégration de la commune de Hombleux dans le SIVU d'assainissement de Ham.**

Pour : 13 + 2 pouvoirs Abstention : 0 Contre : 0

■ **Adhésion de la commune de Gamaches à la FDE.**

- Monsieur le Maire avise les membres du conseil de l'arrivée d'un courrier émanant de la F D E (Fédération Départementale d'Electrification) concernant la demande de la commune de Gamache à intégrer cette Fédération
 - La commune de Hombleux, étant membre de la FDE, il nous est demandé si nous acceptons l'adhésion de cette commune dans cette fédération.
- Les membres du conseil n'émettent pas d'objection à l'intégration de la commune de Gamache à la F D E et charge monsieur le Maire à transmettre cet avis à la F D E.

Pour : 13 + 2 pouvoirs Abstention : 0 Contre : 0

■ **Réflexion sur le sinistre survenu à notre A P C**

- Monsieur le Maire rapporte que suite au dernier sinistre nous avons demandé les devis d'une porte anti - effraction avec la modification du bâti de façon à permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite, donc élargissement de la porte et contre porte. Nous n'avons pas eu le temps de faire les travaux puisque l'expert n'est passé que la semaine dernière c'est pour cela que ce conseil avait été reculé.
 - Monsieur le Maire démontre que l'alarme à bien fonctionné, mais quand elle est déclenchée cela veut dire que nos portes d'accès ont été défoncées. Cette alarme n'a pour fonction que de protéger les fonds de la poste et pas nos biens ?
 - Il est donc souhaitable de nous protéger en amont de l'agence, c'est pour cela qu'il a été évoqué lors de débats avec les assurances et la sécurité de la Poste, la mise en place d'une vidéo surveillance couvrant les abords de la Mairie. Nous devrions lancer une étude de faisabilité sur la mise en place de caméras internes et externes du bâtiment Mairie.
- **Les membres du conseil autorisent monsieur le Maire à demander des devis pour la pose d'une vidéo surveillance**

■ **Questions diverses**

■ **Information sur le nouveau canton 67 communes et 30130 habitants**

- Nous intégrons, à partir du prochain renouvellement des conseillers territoriaux de mars 2015, le canton de HAM qui regroupe les cantons de Ham, Nesle et Chaulnes.

Plus de question, levée de la séance à : 22 h